

LES FRANÇAISES ET LA PÉRINATALITÉ : IL EST TEMPS D'AGIR

Un accompagnement de grossesse plébiscité, un post-partum sans relais et une forte attente de proximité : l'Ordre des sages-femmes appelle à inscrire dans les débats du PLFSS une refonte du modèle périnatal

Levée d'embargo : mardi 20 octobre à 16h

Alors que s'ouvrent les débats sur le projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) et que la fermeture des petites maternités occupe le devant de la scène, la nouvelle enquête de l'Ifop pour le Conseil national de l'Ordre des sages-femmes donne la parole aux premières concernées. Réalisée du 19 au 24 août 2026 auprès de 2 000 femmes âgées de 15 ans et plus, elle actualise les indicateurs suivis depuis 2017 et 2021 et dresse un constat sans appel : un système de santé des femmes solidement organisé autour de la grossesse et de l'accouchement, mais fragile dès que l'on s'en éloigne, à commencer par le post-partum.

CHIFFRES CLÉS

1 – 92% des femmes ayant accouché estiment avoir été bien accompagnées par les professionnels de santé et 91% avoir bénéficié d'une prise en charge coordonnée tout au long de leur grossesse.

2 – Mais après la naissance, le relais se rompt : 30% des mères ont rencontré au moins une difficulté dans la période post-partum (25% des difficultés psychologiques, 16% des difficultés d'organisation du suivi post-maternité), une proportion qui atteint 49% chez les 25-34 ans.

3 – La proximité s'impose comme le premier critère : pour 66% des femmes ayant accouché, la proximité du domicile a joué un rôle déterminant dans le choix du lieu d'accouchement (+4 points depuis 2021), et même pour 70% de celles vivant en commune rurale.

4 – 78% des Françaises jugent important de faciliter la possibilité d'accoucher ailleurs qu'en maternité en étant accompagnées d'un professionnel de santé (89% chez les 18-24 ans).

5 – Un tiers des Françaises (33%) pourraient accoucher en maternité avec la sage-femme libérale ayant suivi leur grossesse, autant que dans une maternité privée (34%). Chez les femmes n'ayant jamais accouché, cette option (39%) fait jeu égal avec les maternités publiques et privées (38%).

6 – Le suivi gynécologique s'effrite : 77% des Françaises ont été suivies au cours des douze derniers mois, contre 84% en 2021 (-7 points), sous l'effet du recul du médecin généraliste (61%, -13 points). Les sages-femmes sont les seules à progresser (16%, +5 points).

A) UNE GROSSESSE TRÈS BIEN ACCOMPAGNÉE, UN POST-PARTUM LAISSÉ SANS RELAIS

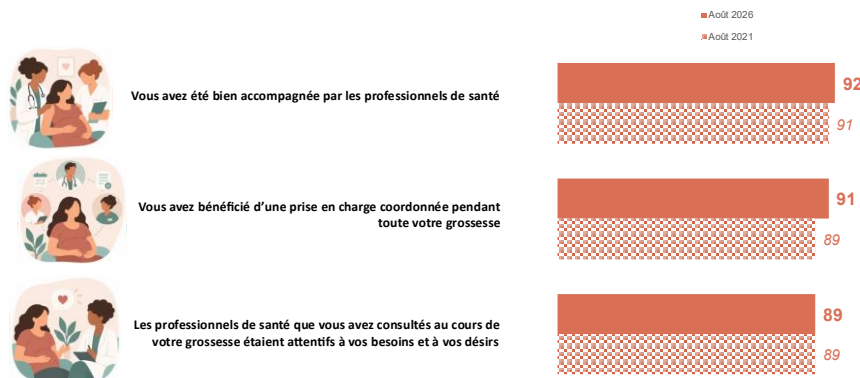
 **Le retour d'expérience des femmes ayant accouché (64% de l'échantillon) est très positif et salue le travail de l'ensemble des professionnels de la périnatalité.** 92% estiment avoir été bien accompagnées par les professionnels de santé, 91% avoir bénéficié d'une prise en charge coordonnée tout au long de leur grossesse et 89% que les professionnels consultés étaient attentifs à leurs besoins et à leurs désirs, des indicateurs stables ou en légère hausse depuis 2021. Les professionnels de santé restent de loin la source d'information jugée la plus utile (65%), bien devant l'entourage (34%).

Le retour d'expérience des femmes ayant accouché au cours de leur vie

Q : La dernière fois que vous avez accouché, estimez-vous que... ?

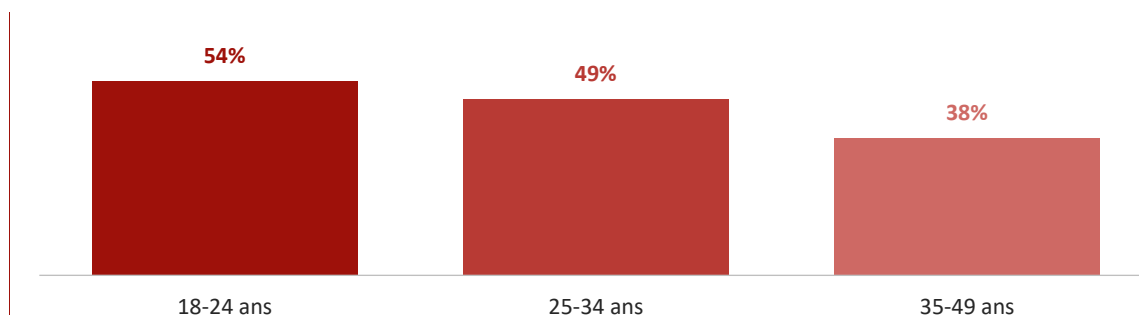
Base : aux femmes ayant déjà accouché, soit 64% de l'échantillon

Proportion de femmes ayant vécu les situations suivantes...



🔑 **Mais après la naissance, le lien avec le monde médical se distend.** Un quart des femmes ayant accouché (25%) déclarent avoir rencontré des difficultés psychologiques liées à leur accouchement ou à l'arrivée de leur enfant (baby blues, dépression post-partum) et 16% des difficultés d'organisation du suivi post-maternité (trouver un professionnel de santé, transmission des informations médicales...), soit au total 30% ayant connu au moins une difficulté. Ces proportions sont rigoureusement identiques à celles mesurées en 2021 : en cinq ans, la situation ne s'est pas améliorée.

PROPORTION DE FEMMES AYANT RENCONTRÉ AU MOINS UNE DIFFICULTÉ POST-PARTUM



🔍 Ces difficultés sont bien plus souvent rapportées par les mères les plus jeunes : 54% des 18-24 ans font état d'au moins une difficulté, contre 38% des 35-49 ans. Plusieurs pistes peuvent expliquer ces différences générationnelles. Tout d'abord, le terme de « dépression post-partum » n'est entré que récemment dans le vocabulaire courant : les femmes qui accouchent aujourd'hui connaissent l'existence du phénomène et intériorisent moins leurs difficultés que celles des générations précédentes. Le sujet est aujourd'hui beaucoup moins tabou : la parole s'est libérée sur les difficultés de la maternité, rendant plus légitime le fait de reconnaître un mal-être après l'accouchement.

B) PROXIMITÉ ET CONTINUITÉ DU PARCOURS : CE QU'ATTENDENT LES FEMMES

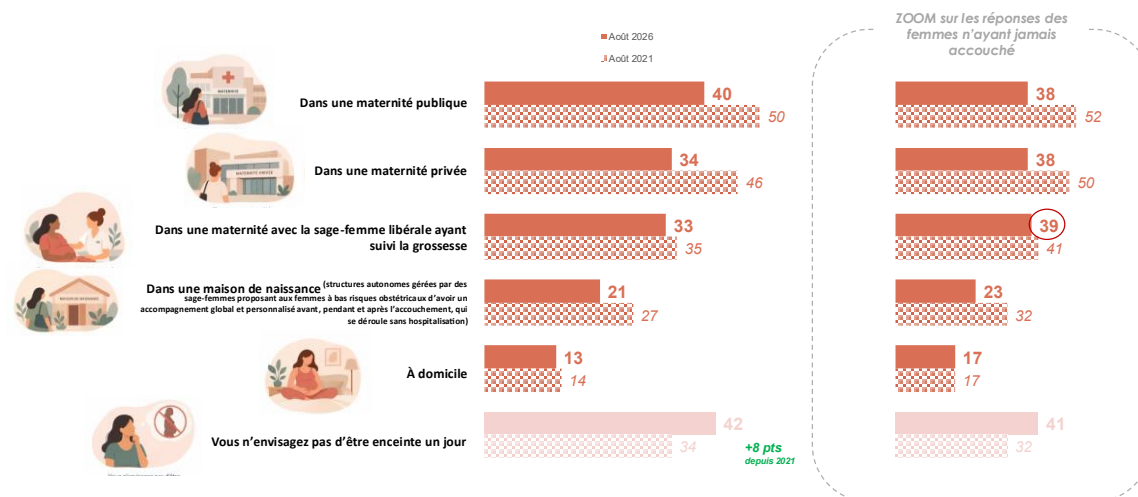
👉 **La proximité s'impose comme le premier critère de choix du lieu d'accouchement.** 66% des femmes ayant accouché indiquent que la proximité de leur domicile a joué un rôle déterminant (+4 points depuis 2021), devant l'orientation médicale en fonction de la complexité de la grossesse (59%), le choix du professionnel (52%) et la réputation de l'établissement (50%). Ce critère culmine à 70% chez les femmes résidant en commune rurale, là où le débat sur les petites maternités se pose avec le plus d'acuité.

👉 **Les femmes attendent aussi davantage de choix et de continuité dans leur parcours.** 78% jugent important de faciliter la possibilité, pour celles qui le souhaitent, d'accoucher ailleurs qu'en maternité tout en étant accompagnées d'un professionnel de santé (76% en 2021), une proportion qui culmine à 89% chez les 18-24 ans. Si les maternités publiques restent en tête des lieux envisagés (40%), un tiers des Françaises (33%) pourraient choisir une maternité avec la sage-femme libérale ayant suivi leur grossesse, soit autant qu'une maternité privée (34%), et une sur cinq (21%) une maison de naissance.

Les divers lieux envisagés pour un accouchement

Q : Vous personnellement, pourriez-vous envisager d'accoucher un jour dans les lieux suivants en étant accompagnée d'un professionnel de santé ?

Plusieurs réponses possibles



🔍 Chez les femmes n'ayant jamais accouché, la sage-femme libérale (39%) fait désormais jeu égal avec les maternités publique et privée (38% chacune). C'est aussi la seule modalité qui résiste depuis 2021 (39%, contre 41%), quand les maternités publique et privée perdent respectivement quatorze et douze points. Cette attente de continuité est portée par les plus jeunes (56% des 18-24 ans, contre 13% des 65 ans et plus) et par la familiarité avec la profession : 49% des femmes ayant consulté une sage-femme dans l'année l'envisageraient, contre 27% de celles qui n'y ont jamais eu recours.

🧠 **L'analyse de l'ifop : l'accouchement n'est plus automatiquement associé au milieu hospitalier. L'attente d'une continuité entre le suivi de grossesse et l'accouchement est d'autant plus forte que le projet de maternité reste à venir : une reconfiguration des modalités de l'accouchement, au profit des sages-femmes, est en train doucement d'opérer.**

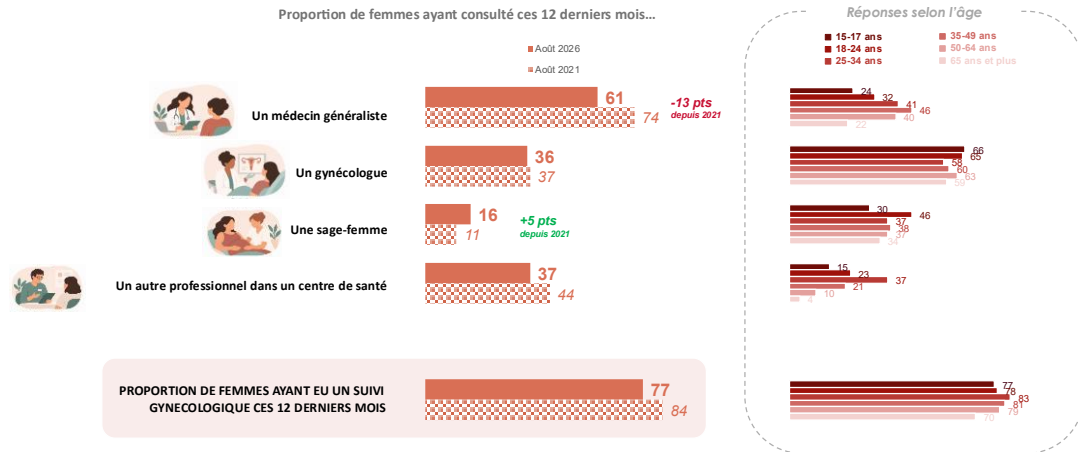
C) UN SUIVI GYNÉCOLOGIQUE QUI RECULE ET SE LIMITE ENCORE À LA MATERNITÉ

👉 **La proportion de Françaises ayant bénéficié d'un suivi gynécologique au cours des douze derniers mois recule de sept points : 77%, contre 84% en 2021.** Ce recul est d'abord porté par le retrait du médecin généraliste (61%, contre 74% en 2021), qu'aucun autre intervenant ne compense : le recours au gynécologue est stable (36%, contre 37%) et celui aux autres professionnels exerçant en centre de santé recule (37%,

contre 44%). Seules les sages-femmes progressent (16%, contre 11%), sans pouvoir compenser à elles seules la baisse générale du suivi.

La consultation de divers professionnels de santé dans le cadre d'un suivi gynécologique

Q : Vous personnellement, avez-vous déjà consulté les professionnels de santé suivants dans le cadre d'un suivi gynécologique ?



🔍 Le suivi culmine chez les femmes en âge d'avoir des enfants (83% chez les 25-34 ans) puis tombe à 70% chez les 65 ans et plus, alors même que la surveillance des cancers gynécologiques et l'accompagnement de la ménopause justifieraient son maintien. Le non-suivi revêt également une dimension sociale : ce sont les femmes issues des milieux populaires et les moins diplômées qui déclarent le plus souvent ne pas avoir été suivies (30 % des non-diplômées, 25 % des ouvrières), loin devant les femmes les mieux dotées en capital économique et culturel (22 % des diplômées du supérieur, 14 % des cadres). Ces résultats plaident pour un effort accru d'« aller vers » ces publics, plus éloignés du système de soins, afin que l'accès au suivi ne dépende pas du niveau social. Parmi les femmes non suivies, 31% déclarent ne pas en voir l'intérêt en l'absence de problème de santé, loin devant les délais (12%), l'éloignement des professionnels (10%) ou le coût (3%).

👉 **La montée en charge des sages-femmes reste bornée à la fenêtre de la maternité.** Si la moitié des Françaises (50%) ont déjà consulté une sage-femme au cours de leur vie, la consultation annuelle culmine à 37% chez les 25-34 ans, puis retombe à 10% chez les 50-64 ans et à 4% chez les 65 ans et plus. L'extension des compétences des sages-femmes au suivi gynécologique de prévention, à la contraception, au dépistage des infections sexuellement transmissibles ou à l'accompagnement de la ménopause ne s'est pas encore traduite dans les pratiques, faute d'une information suffisante sur le périmètre réel du métier.

Le point de vue du CNOSF : « La santé périnatale ne peut plus attendre »

« Le PLFSS, dont les débats s'ouvrent, doit constituer une première étape pour sortir enfin de la crise. Alors que les débats se focalisent sur la fermeture des petites maternités, il est temps d'écouter les femmes qui expriment des attentes fortes en matière de proximité, d'accessibilité des soins et d'accompagnement tout au long de leur parcours, notamment en post-partum.

La réforme de notre modèle périnatal doit se traduire à la fois dans le PLFSS et dans une stratégie nationale définissant des standards de qualité, d'accessibilité et de sécurité des prises en charge. Leur déclinaison devra être pensée à l'échelle des territoires, ce qui impliquera nécessairement une réorganisation de l'offre de soins et des maternités.

Mais cette refonte ne peut se limiter à l'organisation des maternités. Le PLFSS doit être l'occasion de renforcer le parcours de soins dans sa globalité. L'Ordre des sages-femmes appelle ainsi à la création d'une consultation préconceptionnelle pour accompagner les femmes dès leur désir de grossesse, repérer d'éventuelles difficultés de fertilité, prévenir les facteurs de risque et limiter certaines complications obstétricales.

Nous plaillons également pour un renforcement de l'« aller-vers » auprès des femmes en situation de handicap, grâce à la généralisation du programme Handigynéco, porté par les sages-femmes, afin de garantir un meilleur accès aux soins gynécologiques et obstétricaux.

Enfin, il est indispensable d'allonger le régime maternité, actuellement limité à douze jours après l'accouchement, afin de mieux répondre aux besoins des femmes en post-partum et de renforcer leur accompagnement au cours de cette période identifiée comme la plus critique par les femmes.

La périnatalité mérite une réponse à la hauteur des enjeux de santé publique et des attentes des femmes, au-delà du seul débat sur les seuils de fermeture des maternités. Cette ambition suppose de renforcer l'attractivité des métiers de la périnatalité, en particulier celui de sage-femme, mais aussi de mieux faire connaître les compétences de la profession. Alors que le suivi gynécologique recule chez les Françaises, l'Ordre appelle à repenser l'organisation des soins de premier recours pour permettre aux sages-femmes de jouer pleinement leur rôle auprès des femmes, à chaque étape de leur vie.

L'analyse générale de l'Ifop sur l'étude :

Cette enquête confirme d'abord la solidité de la prise en charge de la grossesse et de l'accouchement : plus de neuf femmes sur dix s'estiment bien accompagnées et suivies de manière coordonnée, un niveau stable depuis 2021. Leurs attentes se précisent aussi. La proximité du domicile est devenue le premier critère de choix du lieu d'accouchement, en particulier en zone rurale. Dans le même temps, une large majorité de femmes, et plus encore les plus jeunes, se dit prête à envisager d'autres schémas que le seul cadre hospitalier, qu'il s'agisse d'accoucher hors maternité avec un professionnel de santé ou aux côtés de la sage-femme libérale qui a suivi la grossesse.

Mais cette continuité s'interrompt presque dès la sortie de la maternité. Près d'une mère sur trois a rencontré au moins une difficulté après la naissance : une sur quatre a connu des difficultés psychologiques, une sur six a eu du mal à organiser son suivi, des niveaux qui n'ont pas reculé en cinq ans. Le post-partum apparaît ainsi comme l'angle mort d'un modèle périnatal encore largement centré sur l'accouchement, et c'est sur cette période que se joue aujourd'hui la principale marge de progrès.

Mathilde Tchounikine, cheffe de groupe pôle « Politique/Actualités »

L'équipe Ifop : François Kraus, directeur du pôle « Politique/Actualités », Mathilde Tchounikine, Léo Major et Vaddhany Rivière-Ung

POUR CITER CETTE ÉTUDE, IL FAUT UTILISER À MINIMA LA FORMULATION SUIVANTE :

« Étude Ifop pour le Conseil National de l'Ordre des Sages-Femmes réalisée par questionnaire auto-administré en ligne du 19 au 24 août 2026 auprès d'un échantillon de 2 000 femmes, représentatif de la population féminine française âgée de 15 ans et plus. »

La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (âge, profession de la personne interrogée) après stratification par région et catégorie d'agglomération. Les rappels sont issus des précédentes vagues réalisées par l'Ifop pour le Conseil National de l'Ordre des Sages-Femmes en 2017 et 2021.

CONTACTS PRESSE :

Conseil national de l'Ordre des sages-femmes : Claire Akouka – (Responsable communication) - 01 45 51 64 65 - 06 65 67 74 25 - claireakouka@ordre-sages-femmes.fr

Ifop :

- François Kraus (Dir. du pôle « Politique / Actualités ») - 06 61 00 37 76 – francois.kraus@ifop.com
- Mathilde Tchounikine (Cheffe de groupe du pôle « Politique / Actualités ») - 01 72 34 94 18 - m_tchounikine@ifop.com